

MAGHREB – Renforcer le dispositif législatif de biosécurité

Par Christophe NOISETTE

Publié le 31/12/2005

Les associations algérienne AREA-ED et française BEDE ont organisé, en janvier 2006, un atelier de sensibilisation [1], auquel participait une cinquantaine de personnes, sur les questions liées aux cadres réglementaires et à la participation de la société civile dans les débats nationaux et internationaux sur les OGM. Les cadres réglementaires nationaux du Maghreb ont été commentés et comparés aux réglementations mises en place dans les pays développés et dans les pays du Sud. A l'issue de l'atelier, des recommandations ont été adressées aux pouvoirs publics pour qu'ils maintiennent le moratoire algérien contre les OGM et qu'au Maghreb, ils imposent un étiquetage et une traçabilité des produits importés ainsi qu'un régime de responsabilité totale de l'importateur dans les dommages. Autre demande de l'atelier : que le Maghreb dispose de laboratoires d'expertises. Enfin, l'atelier a permis de mettre en forme un réseau de veille citoyenne au Maghreb et un autre pour les laboratoires d'expertise.

[1] <http://www.areaed.asso.dz/biosecuri...>